

18 Techniciens Supérieurs en GÉNIE URBAIN (F/H)

En tant que **Technicien en Génie Urbain (F/H)** à la Ville de Paris, vous pourrez occuper une grande variété de postes (missions d'expertise technique et de conseil, de conception, de suivi et de contrôle de prestataires privés, encadrement d'équipe..).

Au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD - 8 postes) vous serez recruté sur des postes de :

- **Chargé d'études de la voirie de mise en accessibilité PMR (F/H) :** vous participez à la conception des études liées aux projets de mise en accessibilité PMR des points arrêts de bus en réalisant des plans et dessins d'aménagement en conformité avec les éléments techniques et en coordination avec les services aménageurs de voirie.
- **Chargé de Projets (F/H) :** vous participez à la conception des aménagements de voirie : réalisation des études techniques et financières des projets, établissement du projet en détaillant les aspects techniques et contrôle de la bonne tenue de l'ensemble des chantiers et leur conformité au protocole en vigueur.

Au sein de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE - 7 postes) vous serez recruté sur des postes de :

- **Chargé d'études et de travaux en pôle technique ;**
- **Responsable du suivi de projets ;**
- **Surveillant(e) de travaux en pôle technique.**

En résumé, vous concevrez des opérations d'aménagement (incluant l'ensemble des composantes techniques d'un jardin) ainsi que des réalisations d'études techniques et financières de projets (Travaux VRD, aires de jeux, accessibilité PMR). Vous contribuerez également à la programmation des travaux avec les entreprises et contribuerez au suivi des travaux de bâti et non bâti en lien avec divers services DEVE.

D'autres postes sont également à pourvoir à la **Direction de l'urbanisme (DU - 1 poste)**, à la **Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE - 1 poste)** et à la **Direction des Finances et des Achats (DFA - 1 poste)**.

La rémunération brute mensuelle s'élève à 2400€.

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à 27 RTT.

En fonction de l'organisation des services, vous pouvez télétravailler entre 1 et 2 journées par semaine.

Avantages :

- Formation continue, possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com> ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé.

Inscriptions au concours
du 27 mai
au 05 juillet 2024

**Concours de
Technicien Supérieur
Principal (F/H)
SPÉCIALITÉ GÉNIE URBAIN
(catégorie B)**

Épreuves à partir du 07.10.2024

PROFIL :

- Diplôme BAC+2 (BTS, DUT..) dans le domaine du génie urbain ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (pour les détails, voir la brochure du concours) ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ;
- Connaissances en génie urbain, génie civil, travaux publics ou VRD ;
- Connaissances des marchés publics ;
- Intérêt pour un poste non sédentaire ;
- Bonne pratique des Progiciels bureautiques : Word, Excel, Outlook

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

